

Communiqué de presse

Paris, le 6 novembre 2018

DESERTS MEDICAUX : INITIATIVE ILE-DE-FRANCE LANCE LE « PRÊT D'HONNEUR SANTE INITIATIVE »

Un dispositif unique pour lutter contre les inégalités territoriales à l'accès aux soins

Initiative Ile-de-France, 1^{er} réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs, lance le « Prêt Santé Initiative » (PSI), un dispositif régional d'accompagnement et de financement dédié aux professionnels de santé en partenariat avec la Région Ile-de-France, la Caisse des Dépôts et le Crédit Agricole d'Ile-de-France. Ses objectifs : augmenter le nombre d'installations pour lutter contre la désertification médicale ; participer au maintien du lien social et de l'économie locale ; et donner les moyens aux professionnels de la santé de s'installer sur l'ensemble du territoire francilien.

« La désertification médicale dans de nombreux territoires de l'Ile-de-France est l'une des causes d'inégalité d'accès aux soins. L'absence de services de proximité, tels que la santé, déséquilibre l'écosystème économique et social local. En tant qu'acteur du développement économique, Initiative Ile-de-France a décidé de s'engager pour l'accompagnement et le financement des professionnels du secteur médical et paramédical à travers la création du dispositif « PSI », afin de favoriser leur installation. » explique **Edouard de Penguilly**, président d'Initiative Ile-de-France.

L'Ile-de-France, une région confrontée à la fracture médicale

Si elle semble fortement médicalisée et relativement bien dotée de médecins, l'Ile-de-France est en réalité touchée par des inégalités de santé. De nombreux territoires manquent en effet de professionnels de santé pour répondre aux besoins de leur population. La fracture médicale est donc une réalité pour un nombre croissant de franciliens pénalisés par l'absence d'une offre de soins de proximité.

Or, avec une baisse régulière de 6% des effectifs de médecins libéraux inscrits au tableau de l'Ordre des Médecins, les disparités et les déséquilibres de la couverture médicale vont se poursuivre à l'horizon 2020. Dans le même temps, les besoins de santé de la région vont augmenter du fait de l'augmentation de la population et des facteurs associés à cette hausse (allongement de la durée de vie, accroissement des pathologies chroniques, etc.). Le renoncement constaté des médecins à l'exercice libéral pourrait donc à terme devenir un handicap pour l'ensemble de la collectivité.

Un dispositif pour favoriser l'installation des maisons médicales et des professions de santé

Afin de favoriser l'installation des professions de santé, en leur donnant accès à des moyens financiers supplémentaires et en les accompagnant, Initiative Ile-de-France se mobilise pour contribuer au maintien et au développement de l'offre de santé dans les zones de manque et impulser des initiatives locales. En partenariat avec la Région Ile-de-France, la Caisse des Dépôts, le Crédit Agricole d'Ile-de-France, et l'écosystème de la santé, le réseau lance le « Prêt Santé Initiative » un dispositif régional de financement et d'accompagnement dédiés aux professionnels de santé souhaitant s'implanter en Ile-de-France. Il constitue une réponse solide à un secteur libéral en tension du fait du coût des investissements et du fonctionnement de l'installation et de l'activité.

Un prêt d'honneur et un accompagnement pour renforcer les fonds propres des professionnels de la santé

Ce dispositif repose sur un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie pouvant atteindre jusqu'à 30 000 € par porteur de projet. Le PSI a pour objectif de renforcer les fonds propres des professionnels de la santé pour faire levier sur un prêt bancaire. Il est couplé à des services d'accompagnement spécifique en amont et en aval de l'installation : expertise du projet d'installation, formation à la gestion d'entreprises, expertise financière, juridique et comptable, etc. En lien avec des partenaires spécialisés tels que l'Agence régionale de santé (ARS), les Unions régionales de professionnels de santé (URPS) ou les Ordres, Initiative Ile-de-France ambitionne de soutenir au démarrage du dispositif une centaine de projets d'ici fin 2019.

CONTACT PRESSE

EDIFICE : Laëtiti GUITTARD – Tél : +33 (0)6 76 13 71 55 – Mail : laetitia@edifice-communication.com

INITIATIVE ILE-DE-FRANCE : Nadège HAMMOUDI – Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 – Mail : nadege.hamoudi@initiative-iledefrance.fr

A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs. Il a permis de créer et maintenir plus de 3 700 emplois en 2017, en accompagnant plus de 1 700 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 90% trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr

Le « Prêt d'honneur Santé Initiative » est un dispositif :



En partenariat avec



Initiative Ile-de-France est cofinancée par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020

CONTACT PRESSE

EDIFICE : Laëtitia GUITTARD – Tél. : +33 (0)6 76 13 71 55 – Mail : laetitia@edifice-communication.com

INITIATIVE ILE-DE-FRANCE : Nadège HAMMOUDI – Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 – Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr